"La société que nous appelons la *société moderne* est caractérisée, surtout en Europe occidentale, par un niveau bien déterminé de la monopolisation. La libre disposition des moyens militaires est retirée au particulier et réservée au pouvoir central, quelle que soit la forme qu'elle revête [[1]](#footnote-1) ; la levée des impôts sur les revenus et les avoirs est également du domaine exclusif du pouvoir social central. Les moyens financiers qui se déversent ainsi dans les caisses de ce pouvoir central permettent de maintenir le monopole militaire et policier qui, de son côté, est le garant du monopole fiscal. Les deux monopoles se tiennent la balance, l'un étant inconcevable sans l'autre. A la vérité, il s'agit tout simplement de deux aspects différents de la même position monopoliste. Si l'un disparaît l'autre disparaît du même coup, même s'il est vrai que le monopole du pouvoir peut être menacé parfois d'un côté plus que de l'autre." [[2]](#footnote-2)

" Mais ce qui est caractéristique des seules sociétés fondées sur une division très poussée des fonctions, c'est l'existence d'un appareil administratif permanent et spécialisé chargé de la gestion de ces monopoles. C'est précisément la mise en place d'un appareil de domination différencié qui garantit la pleine efficacité du monopole militaire et financier, qui en fait une institution durable. Dorénavant, les luttes sociales n'ont plus pour objectif l'abolition d'un monopole de la domination, mais l'accès à la disposition de l'appareil administratif du monopole et et la répartition de ses charges et profits. C'est à la suite de la formation progressive de ce monopole permanent du pouvoir central et d'un appareil de domination spécialisé que les unités de domination prennent le caractère d'Etats. " [[3]](#footnote-3)

" Dans les Etats on assiste à la cristallisation de ces deux monopoles, auxquels viennent s'en ajouter d'autres : mais les deux monopoles mentionnés ci-dessus sont des monopoles clefs. S'ils dépérissent, tous les autres monopoles dépérissent , et l'«Etat» se délabre." [[4]](#footnote-4)

" mécanisme de la formation des monopoles : on peut le résumer ainsi : *quand, dans une unité sociale d'une certaine étendue, un grand nombre d'unités sociales plus petites, qui, par leur interdépendance forment la grande unité, disposent d'une force sociale à peu près égale et peuvent de ce fait librement — sans être gênées par des monopoles déjà existants — rivaliser pour la conquête des chances de puissance sociale, en premier lieu des moyens de subsistance et de production, la probabilité est forte que les uns sortent vainqueurs, les autres vaincus de ce combat et que les chances finissent par tomber entre les mains d'un petit nombre, tandis que les autres sont éliminés ou tombent sous la coupe de quelques uns*. " [[5]](#footnote-5)

"Dans la réalité de l'histoire, ce ne sont certes pas toujours des individus qui sont happés par l'engrenage de ce processus, mais bien souvent des unités sociales, tels que, par exemple, des territoires ou des Etats."[[6]](#footnote-6)

"Quand, dans une société donnée, les fonctions sociales relativement indépendantes cèdent le pas aux fonctions dépendantes — quand, par exemple, les chevaliers de cour et, pour finir, les courtisans prennent la place des chevaliers libres, que des commerçants dépendants et des employés de commerce se substituent aux commerçants indépendants — on assiste à une modification des réactions émotionnelles, de l'économie pulsionnelle de la pensée, à un changement de l'habitus et des attitudes sociales des hommes, changement qui n'affecte pas moins ceux qui s'acheminent vers une position monopoliste que ceux qui ont renoncé à certaines chances et à la compétition, et s'accommodent d'une dépendance directe ou indirecte."[[7]](#footnote-7)

"Autrement dit, dans la mesure même où la détention d'un monopole exige la mise en place d'une vaste administration et une division du travail très poussée, elle s'achemine vers un seuil à partir duquel les détenteurs du monopole se transforment en simples exécutants d'un appareil administratif aux fonctions multiples, exécuteurs peut-être plus puissants que d'autres, mais tout aussi dépendants et liés par toutes sortes de contingences. Cette transformation peut s'opérer de manière à peine perceptible, par de petits changements et de petits combats, elle peut aussi résulter d'entreprises violentes par lesquelles des groupes entiers de dépendants imposent leur puissance sociale aux détenteurs du monopole. Ce qui est certain, c'est que le pouvoir de disposer des chances accumulées dans le cadre d'initiatives privées, à la suite de nombreux combats éliminatoires, a tendance à glisser d'une manière ou d'une autre, dès que le seuil des dimensions optimales d'un domaine privé est dépassé, des mains des détenteurs du monopole, ou à passer à la totalité ou à quelques uns des groupes dépendants — par exemple à ceux qui étaient jusque là chargés de l'administration du monopole. Le monopole privé de quelques individus isolés se socialise ; il devient le monopole de couches sociales tout entières, il se transforme en monopole public, organe central d'un Etat."[[8]](#footnote-8)

"Mais cette unité détentrice du monopole est hors d'état d'utiliser le produit de son monopole à son seul profit, surtout s'il s'agit d'une société dans laquelle les fonctions sont largement réparties. Elle peut, si sa puissance sociale est assez forte, se réserver d'abord la part du lion et rémunérer les services qu'on lui rend sur la base du minimum vital. Elle est obligée en tout état de cause — du fait même qu'elle dépend des services et fonctions d'autres personnes — de distribuer à d'autres une partie des chances dont elle dispose. Cette partie s'accroît avec l'accumulation de ses biens et l'augmentation de sa dépendance envers les autres, avec l'accroissement de la puissance sociale de ceux-ci."[[9]](#footnote-9)

"La démarche suivante est la prise en charge du monopole militaire, policier et fiscal, et de tous les autres monopoles de domination qui en découlent, par la *bourgeoisie*. La bourgeoisie est, à cette époque une couche disposant dans son ensemble de chances économiques déterminées, qui se présentent sous la forme d'un *monopole non organisé*. Au départ ces chances sont encore si équitablement partagées entre ses membres qu'un nombre relativement élevé de bourgeois peut s'engager dans une compétition libre. […]

"Le but de leur lutte pour le monopole de domination, but qu'ils finissent par atteindre, n'est pas la redistribution des monopoles existants mais une nouvelle distribution des charges et des bénéfices. On peut considérer comme un jalon posé sur cette voie le fait qu'à partir de ce moment ces monopoles ne sont plus à la disposition d'un monarque mais de toute une couche sociale."[[10]](#footnote-10)

"Les fonctionnaires qui administrent les monopoles s'insèrent au même titre que tous les autres membres de la société dans le réseau des interdépendances. On assiste à la mise en place d'institutions de contrôle par une partie plus ou moins importante de personnes tributaires de l'administration des monopoles. Le droit de disposer du monopole, d'occuper les positions clefs ne s'acquiert plus par une compétition unique non monopoliste « libre », mais par des combats éliminatoires périodiques « pacifiques », par une compétition soumise au contrôle du monopole et réglée par l'administration monopoliste. C'est la naissance de ce que nous appelons aujourd'hui un « régime démocratique ». Contrairement à ce qu'on pourrait croire en tenant le regard fixé sur certains processus de monopolisation qui se déroulent sous nos yeux, le régime démocratique n'est nullement incompatible avec le monopole comme tel, il ne présuppose nullement l'existence d'un vaste champ livré à l'exercice de la libre concurrence. En réalité le régime démocratique présuppose une organisation monopolistique très élaborée, bien qu'il soit vrai qu'il ne peut voir le jour et se maintenir d'une façon durable que dans des circonstances bien déterminées, dans le cadre d'une structure spécifique du champ social, et à un stade avancé de la monopolisation."[[11]](#footnote-11)

"Des rapports mutuels incessants s'établissent entre l'évolution des échanges en nature et en numéraire et les formations sociales qui leur servent de support d'une part, et la structure de l'évolution du monopole de domination de l'autre ; ces deux évolutions sont étroitement solidaires et s'animent réciproquement. En effet, les structures et l'orientation des monopoles de domination subissent de plusieurs côtés l'influence de la différenciation progressive de la société, de la progression des échanges monétaires, du développement des couches qui acquièrent et détiennent les fonds. Inversement, l'organisation de la division du travail, la protection des voies de communication et des marchés dans un vaste pays, la frappe de la monnaie, tout le système monétaire, la préservation de la production pacifique contre toute entreprise de violence, d'autres mesures de coordination et de régulation sont entièrement tributaires de la mise en place d'importantes institutions monopolistes et centralisatrices. Autrement dit, à mesure que les différentes phases du travail et les fonctions sociales se différencient, on note un allongement et une complexification de la série des actes individuels nécessaires à l'accomplissement de l'objectif social de chaque action considérée isolément. Par le fait l'organe central révèle son caractère spécifique : *il devient l'organe suprême de coordination et de régulation pour l'ensemble des processus issus de la division des fonctions*. Sans organes hautement spécialisés dans l'exercice de cette fonction, les processus issus de la division des fonctions ne peuvent, à partir d'un certain niveau de différenciation, ni avancer ni seulement fonctionner. […] Ainsi, quand un puissant ennemi surgissait à l'étranger, il fallait quelqu'un qui assurât la cohésion de la foule des chevaliers, qui coordonnât leurs efforts, qui prît les décisions ultimes. C'est dans des situations de ce genre que l'interdépendance des nombreux seigneurs terriens vivant chacun dans son domaine devenait particulièrement visible : si la cohérence de l'armée n'était pas assurée, chacun était menacé d'extermination. Comme en pareil cas, la dépendance des individus par rapport au seigneur central, au roi, augmentait, son importance, sa force et sa puissance sociale augmentaient d'autant, à condition qu'il sortît vainqueur du combat. Mais il suffisait que le danger extérieur disparût, que toute possibilité d'expansion s'évanouît, pour que la nécessité d'un centre suprême de coordination et de régulation se fît fort peu sentir au niveau des individus et des groupes. Pour que cette fonction prenne l'aspect d'un ensemble de tâches spécialisées et différenciées, il faut que l'unité sociale en tant que telle se différencie de plus en plus, que la structure de ces cellules donne naissance à de nouveaux groupes professionnels et à de nouvelles couches sociales. Lorsque ce stade est atteint, les organes centraux de régulation et de coordination sont si indispensables au maintien de l'activité sociale qu'en cas de modification du rapport des forces au sein de l'unité sociale les organes centraux peuvent encore être repris par d'autres personnes et réorganisés, mais non dissous comme à l'époque de la féodalisation."[[12]](#footnote-12)

1. sur l'incidence du monopole de la violence physique sur la structure des « Etats » cf., aussi Max Weber, Wirtschaft und Gesellschaft, Tûbingen, 1922. [↑](#footnote-ref-1)
2. ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris, 1979, 320 pages, p.25. [↑](#footnote-ref-2)
3. ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris, 1979, 320 pages, p.26 [↑](#footnote-ref-3)
4. ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris, 1979, 320 pages, p.26 [↑](#footnote-ref-4)
5. ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris, 1979, 320 pages, p.27 [↑](#footnote-ref-5)
6. ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris, 1979, 320 pages, p.29. [↑](#footnote-ref-6)
7. ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris, 1979, 320 pages, p.30. [↑](#footnote-ref-7)
8. ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris, 1979, 320 pages, p. 31. [↑](#footnote-ref-8)
9. ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris, 1979, 320 pages, p.35. [↑](#footnote-ref-9)
10. ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris, 1979, 320 pages, p.38 [↑](#footnote-ref-10)
11. ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris, 1979, 320 pages, p.39 [↑](#footnote-ref-11)
12. ELIAS Norbert, *La dynamique de l'Occident*, Calmann-Lévy, Paris, 1979, 320 pages, p.102 [↑](#footnote-ref-12)